

Fiche informative sur l'action

Titre de l'action : Classe de Quatrième en alternance

Nom du fichier : 57CHombourgHt03-04.doc

Renseignements utiles

Académie : Nancy- Metz

Nom et adresse complète de l'établissement : collège R. SCHUMAN
57470 HOMBOURG HAUT

ZEP : oui

Téléphone : 03 87 00 28 70

Télécopie : 03 87 00 28 71

Mél :

Coordonnées d'une personne contact : administration du collège

Classes concernées : élèves de 4^{ème}

Disciplines concernées : Mathématiques, Français, Technologie

Date de l'écrit : juin 2004

Lien(s) web de l'écrit :

Axe national concerné et éventuellement axe académique : axe 2 « Comment reconnaître la diversité des intelligences et favoriser la pluralité des itinéraires. »

Résumé :

Afin de remotiver certains élèves de quatrième, d'une part, et de leur préparer une orientation positive, d'autre part, le collège Robert Schuman a entrepris de mettre en place un projet en collaboration avec le Lycée Professionnel Cuvelette : ces élèves suivent des cours dans l'enceinte du LP une journée par semaine. La matinée est consacrée à des cours de mathématiques et de technologie donnés par les professeurs du collège et l'après-midi les élèves sont pris en charge par des professeurs du LP pour des cours en atelier.

Mots- clés :

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège	Alternance		Mathématiques, Technologie

CLASSE DE 4^{ème} EN ALTERNANCE

❖ NOUS SITUONS LE CONTEXTE :

- Nombre d'élèves dans l'établissement : 406
- Etablissement classé en Z.E.P. depuis JANVIER 1999
- Principaux axes du contrat de réussite du R. E. P. dont dépend l'établissement:
 - Données et constats :
 - Forte population étrangère.
 - Précarisation des familles.
 - Implication faible des familles dans la vie des écoles élémentaires et du collège.
 - Illettrisme (mission locale).
 - Indicateurs :
 - Ecart évaluation CE2 / 6^{ème} par rapport aux évaluations nationales.
 - Pourcentage de réussite au brevet des collèges.
 - Absentéisme scolaire.
 - Objectifs à viser :
 - Maîtrise des langages.
 - Citoyenneté.
 - Relation avec les parents.
 - Moyens :
 - C.L.E. (Comités Locaux d'Education).
 - Conseil de zone.
 - Information – convivialité – parents relais – structures d'accueil (lieu, permanences ...).
 - Groupe de travail (ZEP).
 - Groupe santé.
 - Médiation scolaire.
 - Cohérence externe avec les associations.
 - L'élève acteur, responsable, coopérateur.
 - Outils de communication (journal – TV locales).
 - Cohérence interne de la maternelle au collège (programmation / pédagogie).
 - Projets transdisciplinaires (arts plastiques, musique, EPS ...).
 - Soutien scolaire (PPAP au collège ...).
 - Dispositifs déjà mis en place au collège de Hombourg – Haut :
 - Soutien et travail individualisé en 6^{ème} (pour chaque classe deux heures par semaine sont réservées au soutien en français et en mathématiques ; les élèves travaillent par groupes réduits à partir des résultats des évaluations nationales).
 - Mise en place d'un groupe de soutien particulier pour un petit groupe d'élèves très faibles (15 heures en français et en mathématiques).
 - Itinéraires De Découvertes en 5^{ème} et en 4^{ème}.

- Stages d'établissement en liaison avec les enseignants des écoles élémentaires de Hombourg–Haut (utilisation à des fins pédagogiques de l'évaluation de 6^{ème} en liaison avec le primaire ...).
 - Langues vivantes : option trilingue en 6^{ème} pour la rentrée 2002 et poursuite de cette option en 5^{ème} pour la rentrée 2003.
 - Informatique : 3 salles à la disposition des enseignants et des élèves.
 - Des élèves volontaires de 5^{ème} assurent la médiation lors des conflits générés par leurs camarades.
 - Une classe de 4^{ème} d'aide et de soutien, une classe de 3^{ème} d'insertion et une classe de 4^{ème} en alternance.
 - Diverses interventions extérieures (gendarmerie, assistante sociale, infirmière ...).
- Ces différents dispositifs visent à :
- Améliorer la maîtrise de la langue française, des compétences de base en mathématiques.
 - Développer les liaisons entre le CM2 et la 6^{ème} notamment en français, mathématiques et LV1.
 - Cerner les difficultés des élèves et mettre en place des dispositifs d'aide adaptés et performants.
 - Préparer les élèves à l'orientation , en amont de la classe de 3^{ème} .
 - Informer les élèves dans les différents domaines de la santé et les sensibiliser à la nécessité du respect des règles en facilitant leur compréhension.

❖ NOUS PRESENTONS LE PROJET DE LA CLASSE DE 4^{ème} EN ALTERNANCE

➤ Les objectifs :

En référence aux dispositions de la circulaire 2003 (BO n° 14 du 3 avril 2003) le collège de Hombourg – Haut a souhaité proposer une classe de 4^{ème} reposant sur l'alternance en s'appuyant sur l'aide technique et pédagogique du lycée professionnel Cuvelette de Freyming – Merlebach (6, rue de Grenoble 57800 / tel : 03 87 29 68 80).

Ce projet s'inscrit dans l'effort de prise en charge diversifiée des élèves du collège.

- Effets recherchés :
- Remotivation des élèves ; combler les retards en leur proposant de revoir les apprentissages de base et en assurant une individualisation maximum (toutes les disciplines étant enseignées, une réorientation vers le cycle normal reste possible).
 - Valorisation des élèves en leur proposant le délocalisation de certains cours au lycée professionnel.
 - Amélioration des comportements en leur proposant de se prendre en charge lors des déplacements en lycée professionnel et en côtoyant des élèves de ce même lycée.
 - Préparation de l'orientation par une meilleure connaissance du lycée professionnel.

- Caractéristiques du public scolaire concerné :
 - Elèves de 5^{ème} volontaires âgés de 14 ans révolus au 01 / 09 /2003.
 - Accord contractualisé avec les parents.
 - Repérage des élèves par les professeurs principaux des classes de 5^{ème} du collège.

➤ Organisation et mise en place pour l'année scolaire 2003/2004

- Création d'une classe de 4^{ème} en alternance. Ce dispositif a démarré le 4 novembre 2003 et durera jusqu'au 27 avril 2004.
- Effectif de la classe : 13 élèves (11 élèves nés en 1989 - 1 élève né en 1988 - 1 élève né en 1987 – 11 garçons, 2 filles, 2 élèves primo-arrivants, 1 élève qui redouble une classe de 4^{ème}).
- Ces élèves suivent donc leurs cours habituels au collège R. Schuman les lundis, jeudis, vendredis et samedis. Le mardi ils se rendent au Lycée Professionnel Cuvelette : le matin, ils assistent à deux heures de cours assurées par leur professeur de mathématiques, viennent ensuite deux heures de technologie, également dispensées par leur professeur de technologie. Ensuite, les élèves se restaurent à la cantine du LP tout en étant surveillés par un membre du personnel du collège (Vie Scolaire). Avant la reprise, ils peuvent disposer d'une salle informatique (e-Lorraine). L'après midi est consacrée à différents stages en atelier ; les élèves sont alors encadrés par des professeurs du lycée professionnel.
- Les stages successifs en atelier sur le thème fédérateur de la cuisine sont proposés dans les disciplines suivantes : Electrotechnique bâtiment (4semaines) – Electrotechnique énergétique (2 semaines) – ICEE ou Construction (5semaines) – Maintenance (3 semaines) – Energétique (3semaines) – Construction Mécanique (2semaines)

➤ Le bilan après quelques mois de fonctionnement de ce dispositif

- Les points forts :
 - Les élèves qui en ont les moyens ont pu trouver au LP un outil formidable (découverte des ateliers ...).
 - Des élèves « démotivés » durant leurs années passées au collège y retrouvent le goût du travail et de l'effort.
 - Un atout pour le travail du projet personnel (orientation) des élèves.
 - Le rapprochement (pédagogique, humain ...) entre les enseignants du collège et du lycée professionnel
- Acquis scolaires des élèves :

- Ne suivant pas de programme très précis, les professeurs du collège s'adaptent aux demandes des élèves et essaient de combler leurs retards grâce à des apprentissages de base (tout en préparant ces élèves au brevet technologique).
- Le comportement des élèves :
 - Il faut être très vigilant lors du recrutement des élèves de cette classe. Pour certains élèves, la journée passée au lycée professionnel assure certaines libertés qu'ils ne vivent pas au collège et le retour à une discipline beaucoup plus stricte engendre parfois des problèmes de comportement.
- Leur projet d'orientation :
 - A l'heure actuelle, une majorité d'élèves de cette classe savent qu'ils veulent se diriger vers un B.E.P. à la fin d'une année scolaire en 3^{ème} Technologique en lycée professionnel.
- Les relations entre les enseignants des deux établissements :
 - Le professeur de mathématiques a pu trouver de l'aide auprès de son collègue de sciences du lycée professionnel pour mieux adapter ses cours aux exigences d'une future 3^{ème} Technologique pour ses élèves.
 - Le professeur de technologie en accord avec sa collègue du lycée professionnel (DAO) s'est chargé de l'apprentissage du dessin technique (théorie et pratique) avant de lui passer le relais pour l'application sur ordinateur en atelier.
 - Le professeur de français du collège a assisté à un cours de français au lycée professionnel et a pu ainsi constater que les objectifs pédagogiques étaient identiques (participation orale des élèves, passage à l'écrit, réécriture ..., travail en séquences...)
 - Une réunion a eu lieu au lycée professionnel Cuvelette le 20 octobre 2003, à laquelle ont assisté les membres de l'administration ainsi que les enseignants des deux établissements impliqués dans le dispositif, séance pendant laquelle nous avons pu échanger nos impressions générales.
 - Cependant, les échanges entre enseignants demeurent encore très peu nombreux, et ceci est bien dommage, car ils permettraient un travail plus organisé et plus fructueux pour nos élèves.
- Le bilan sur l'orientation :
 - Il est encore trop tôt pour faire le point sur les résultats de l'orientation des élèves.
 - Que deviennent les élèves après leur passage en L.P. ? Quel est le taux de leur réussite professionnelle ?
 - Il serait très important de pouvoir répondre à ces deux questions et d'assurer un suivi à long terme de leur orientation.

❖ PROJETS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2004 /2005

➤ Recrutement des élèves :

- Les élèves sont repérés aux conseils de classe du deuxième trimestre sur la base de leurs difficultés scolaires.
- Ces élèves sans problème majeur de discipline, passeront des tests de motivation sous l'autorité de la C.O.P. du collège afin de bien préparer leur intégration dans le nouveau dispositif.

➤ Recrutement des enseignants :

- Mettre en place au collège une équipe volontaire, soucieuse de remettre ces élèves à niveau et de regagner leur confiance avant la fin de l'année scolaire en cours.

➤ Collège et lycées professionnels :

- Il faut élaborer un projet commun dans la classe et ménager un temps où les enseignants des 3 établissements (collège et 2 lycées professionnels, l'un industriel, l'autre tertiaire) puissent se voir, se concerter et se conseiller.

➤ Organisation de la demi-journée en lycée professionnel :

- Les professeurs du collège estiment à juste titre que deux heures de mathématiques et deux heures de technologie le matin au L.P. sont inadaptées à la remotivation des collégiens ; l'inattention des élèves se fait durement ressentir après une heure de cours. On retiendra la solution de la demi-journée de présence au L.P. avec une heure de cours donnée par un enseignant du collège, suivie de deux heures de cours d'atelier animées par les collègues PLP. Il se pose alors un problème matériel : comment assurer le transport des élèves alors que les bus ne fonctionnent que le matin et le soir ? Une solution peut se trouver dans l'utilisation des bus mis en place le mardi après midi dans le cadre de l'E.P.S. pour conduire les collégiens à la piscine et qui pourraient également convoier les stagiaires vers les L.P. Cette possibilité est en discussion.

➤ Evaluation des élèves :

- A l'heure actuelle, les élèves de 4^{ème} en alternance sont évalués au collège et au L.P., d'une manière assez traditionnelle ; il s'agirait de proposer plutôt une grille d'évaluation par compétences, en définissant des objectifs à atteindre particulièrement précis. Eventuellement, élaborer une grille qui donnerait des points pour rentrer dans un L.P. bien précis.

➤ Accompagnement des élèves :

- Faudrait-il désigner des enseignants « tuteurs » ? L'élève saurait que, s'il rencontre un problème, il peut s'assurer le soutien d'une personne adulte (enseignant, conseillère d'orientation,...) ; ces « tuteurs » devraient pouvoir se rendre disponibles pour des moments privilégiés réservés à une discussion avec l'élève. L'élève trouverait – au départ – un interlocuteur précis. Le professeur principal pourrait proposer à l'élève le choix entre trois enseignants, (chacun ne prenant en charge que cinq élèves au

maximum), cet interlocuteur mettrait également en place un projet professionnel avec cet élève.

- Quand créer ces rencontres ? A un moment où les élèves ne vont pas au L.P. et où les enseignants travaillent avec eux sur ce qu'ils ont fait au lycée professionnel.

➤ Questions qui restent « sensibles » :

- Le « tutorat » : le suivi des élèves doit –il être plus étroit en début d'année ?
- L'identité de l'élève : fait-il davantage partie du collège ou du lycée professionnel ? comment le ressent-il ?
- Les élèves ont une vision concrète du lycée professionnel qui est alors totalement démythifié. Est-ce toujours une bonne chose ?
- Le problème d'organisation du transport scolaire.
- Des partenariats avec des entreprises qui, pour l'instant, restent assez rares, et qui permettraient de connaître les milieux professionnels d'une manière plus précise après leur passage en L.P. et qui pourraient éventuellement impliquer un changement d'orientation professionnelle plus adaptée dès la 4^{ème}.
- L'organisation interne au niveau du collège de Hombourg-Haut : que deviendront les classes de 4^{ème} AS et 3^{ème} insertion, car les trois dispositifs ne pourront pas continuer à fonctionner en même temps dans l'avenir ?

Juin 2004